

MINIAC *infos*

FEUILLE D'INFORMATION, COMPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL
DIRECTION : LE MAIRE - RÉDACTION : ÉLUS ET SERVICE COMMUNICATION



Nouvelle publication

Site : miniac-morvan.fr

Facebook : @commune de miniac morvan

#5 JANVIER - FÉVRIER 2024

QUOI DE NEUF À MINIAC

BIEN VIVRE ENSEMBLE À MINIAC-MORVAN

Initié par la Commission Citoyenneté, le guide du Bien Vivre Ensemble sera présenté aux Miniacois en réunion publique à une date qui sera communiquée prochainement. Ce guide a été élaboré lors d'ateliers inter-générationnels auxquels ont participé des élus, des référents de secteur, des adultes, des adolescents et les enfants élus au Conseil Municipal des Enfants.

AIDE AUX FAMILLES

Pour faire face à l'inflation et aux difficultés actuelles des ménages, la municipalité a souhaité pour 2024 ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire, de la garderie et du centre aéré ainsi que le portage de repas à domicile pour les anciens.

TRAVAUX À L'ÉCOLE LE DORIS

Le chantier de construction des nouvelles classes de l'école Publique avance comme prévu pour une rentrée sereine en septembre 2024.



CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

M. Olivier Compain, Maire, ses adjoints et l'équipe municipale convient les citoyens de la commune à la traditionnelle cérémonie des vœux à l'Espace Bel-Air, le **vendredi 12 janvier à 19h**.

A cette occasion, seront restitués les actions et événements 2023 et présentés les projets pour 2024.

A l'issue de la présentation et des discours, l'équipe municipale sera heureuse de partager avec les habitants le verre de l'amitié.

Le Maire et son équipe

Meilleurs vœux 2024



ENVIRONNEMENT

TESTONS NOTRE EMPREINTE CARBONE

Le climat se réchauffe à cause des activités humaines, quel est notre impact, à notre échelle de citoyen ?

Les répercussions de ce dérèglement sont déjà visibles un peu partout sur la planète : canicules, incendies, acidification des océans, submersions marines, fonte des glaciers et du permafrost, inondations...

L'augmentation de température sera en réalité très forte, jusqu'à changer les conditions de vie, les rendre invivables par endroits. Ce dérèglement intensifie déjà la pollution de l'air, avec un impact direct sur notre santé.

Le résultat de cette prévision n'est pas irréversible et pour éviter que le réchauffement ne dépasse 1,5 °C, l'empreinte carbone de chaque être humain devra passer **sous les 2 tonnes d'émissions CO2** avant 2050. Sachant les disparités entre un habitant du Qatar (38 tonnes), un Canadien (17 tonnes), un Congolais (0,05 tonne) et un Français moyen (entre 9 et 10 tonnes), **ce chiffre de 2 tonnes de Co2 implique une révision de nos modes de vie et de consommation.**

Pour estimer sa propre contribution au réchauffement de la planète, il est facile de calculer son empreinte carbone individuelle.

En 10 mn faites le test sur Internet :

<https://nosgestesclimat.fr>



TRI DES DÉCHETS VERTS MÉNAGERS

Depuis janvier 2024, le tri à la source des biodéchets, qui représentent actuellement le tiers de nos déchets ménagers, est devenu la règle pour les particuliers.

Saint-Malo Agglomération va permettre à chacun de disposer d'une solution : des composteurs individuels pourront, dès janvier, être gratuitement récupérés, sur réservation, auprès de la direction Collecte et Traitement des Déchets de l'Agglomération.

Les particuliers ne pouvant pas avoir un composteur sont invités à continuer de déposer leurs biodéchets avec leurs ordures ménagères, en attendant qu'un service de tri à la source leur soit mis à disposition.

Tél. 02 23 15 10 85 stmalo-agglomeration.fr



Des composteurs individuels pourront être récupérés gratuitement.

DIMANCHE 7 JANVIER 14 h
Espace Bel-Air
SUPER LOTO avec JCO
Ouverture des portes à 12h,
début du loto à 14h
Réservation 06 98 49 21 52



VENDREDI 12 JANVIER à 19h
VOEUX DU MAIRE
à la population
Espace Bel-Air
OUVERT À TOUS

Samedi 13 janvier de 13h30 à 19h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
club des randonneurs
Salle associations espace Bel-Air

Lundi 15 janvier de 18h30 à 21h 30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Salle associations espace Bel-Air



Dimanche 21 janvier de 10h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNC
Salle associations espace Bel-Air

JEUDI 25 JANVIER à 20h Une comédie hilarante
Salle l'Acousti'K 2 rue Ajoncs d'Or

THÉÂTRE

*Le plus dur dans l'accouchement...
Ce sont les 9 mois qui précèdent !
Les futurs "heureux" parents,
vont vite s'en rendre compte, car
l'arrivée d'un bébé ça chamboule
une vie, alors imaginez quand
il s'agit de jumeaux !
Deux fois plus de joies,
de peurs, d'emmerdes...*
www.coeurdscene.fr

Infos et réservations 06 25 92 62 59
billetterie@coeurdescene.fr



MERCREDI 17 JANVIER de 14h30 à 16h30
à la salle des associations - Bel-Air

MERCREDI FESTIF

Le CCAS organise une fois par mois, un goûter musical pour les personnes de 73 à 95 ans de la commune. Venez chanter et danser grâce à l'orchestre de Claude, Ernest, Gérard et Christian.

Un après-midi dans une ambiance festive.

GRATUIT.

Inscription en mairie : 02 99 58 51 77



VENDREDI 16 FÉVRIER à 20h30

Salle l'Acousti'K, rue Ajoncs d'Or

WYLL
EN CONCERT

Célèbre par l'émission "La France a un incroyable talent", le chanteur sort un nouveau disque édité par la fille de Francis Cabrel, avec Tibo Clément aux guitares.

Tarif 10 € - réservation : 02 99 58 51 77



VENDREDI 16 FÉVRIER à 19h

SOIRÉE DANSANTE ET REPAS

organisé par l'Amicale Laique le Doris

Renseignements : amicaleledoris.miniacmorvan@gmail.com



CAFÉ-RENCONTRE DES AIDANTS

Le Café Rencontre Entre Aidants est un lieu ouvert, convivial et neutre, de partage et de rencontre dans lequel on traite des questions d'aide. Ces rencontres sont animées par des professionnels du CLIC.

La prochaine rencontre gratuite aura lieu :

MARDI 23 JANVIER ET 20 FÉVRIER de 15h à 17h

Salle rue des Granges Contact : 02 99 16 88 76

ATELIER INFORMATIQUE

Tous les jeudis matin de 11h à 12h 30

Salle rue des Granges

Atelier gratuit conduit par Les Moutons Électriques sur inscription auprès du CCAS : 02 99 58 51 77



DIMANCHE 3 MARS à 9h30

LES DEFOULÉS DE MINIAC

par AC Miniac-Morvan

Courses 10km et 5 km

Départ Espace Bel-Air

Tarif 6 € et 8 € (9 € et 12 € sur place)

Inscriptions par courrier

à L. François 46b rue Blainerie 35540 Miniac-Morvan



DIMANCHE 10 MARS

de 10h à 17h 30

Espace Bel-Air

organisé par Déco-Loisirs-Zen

Les inscriptions sont ouvertes.

Renseignements :

Andrée Poullain 06 99 50 91 34



Mairie : 02 99 58 51 77 - Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h
mairie@mairie-miniac-morvan.fr www.miniac-morvan.fr

Bibliothèque municipale : rue Thérèse Fantou - 02 99 58 05 12 - Horaires d'ouverture : mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi et samedi de 10h à 12h.

Maison de l'enfance : 2, rue des Ajoncs d'Or - 02 99 58 02 82

Agence Postale Communale : 8, rue Thérèse Fantou - Horaires d'ouverture : mardi de 9h30 à 12h30, mercredi et jeudi de 14h à 17h, vendredi de 9h30 à 12h et 14h à 17h, samedi de 9h30 à 12 h.

Assistance sociale Permanence en mairie sur rdv uniquement - 02 22 93 66 00

Déchèterie - Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h Fermée les jours fériés.
Pour toute question concernant le tri : N° Vert : 0800 801 061

Conciliateur de Justice : Permanence en mairie le 2ème mardi du mois sur rdv 06 80 11 46 15 ou patrice.contant@conciliateurdejustice.fr